



**Revue D.L.T.**

**Didactique, Linguistique et Traduction**

**Vol. 02 – N° 01 – 30 juin 2024**

---

# **La langue comme talon d’Achille de la tour de Babel africaine :**

## **Perspective linguistique du panafricanisme**

**Engola, Stéphanie**

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

[Josephine.amougou@ucad.edu.sn](mailto:Josephine.amougou@ucad.edu.sn)

 0009-0006-1787-876X

### **Pour citer l’article :**

Engola, Stéphanie (2024). La langue comme talon d’Achille de la tour de Babel africaine : perspective linguistique du panafricanisme. *Revue D.L.T. Didactique, Linguistique et Traduction*, 02(01), 143-156.

<https://doi.org/10.5281/zenodo.12635145>

**Reçu:** 30/03/2024; **Accepté:** 15/05/2024, **Publié:** 30/06/2024

**Distribution électronique** par ASJP-CERIST :

<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/248353>



**La Revue D.L.T. *Didactique, Linguistique et Traduction***  
publie sous la licence Creative Commons Attribution-Non  
Commercial 4.0 International.

<b>Mots clés</b>	Mondialisation, langue, coopération, conflit, Union africaine
<b>Résumé</b>	<p>Si les relations de l’Afrique et de la Chine sont couronnées aujourd’hui par d’énormes investissements de la Chine et une coopération renforcée sur le plan diplomatique, il faut noter que le géant asiatique bat aussi une campagne culturelle sur le continent. Même si le phénomène semble lointain, il mérite néanmoins que l’on s’intéresse à l’impact de la mondialisation sur l’architecture linguistique future de l’Afrique ainsi que ses conséquences politiques et sociales. Pour interroger les perspectives qu’offre cette ouverture à l’Afrique en termes de préservation de cultures et d’intégration régionale, la présente recherche s’adosse sur la théorie du jeu. Il en ressort que le destin du panafricanisme analysé sur fond linguistique reste à réorienter sur la base de décisions politiques fortes, l’harmonisation et la systématisation désormais impérative du choix d’une langue pour chacune des régions et la création d’un observatoire africain des tendances linguistiques.</p>

<b>Title:</b> <b>subtitle</b>	La langue comme talon d’Achille de la tour de Babel africaine : perspective linguistique du panafricanisme
<b>Keywords</b>	Globalization, language, cooperation, conflict, African Union
<b>Abstract</b>	<p>The cooperation between Africa and China resulted in huge investments. The Asian giant also leads a cultural campaign on the continent. As the latter seems to be a hidden project, it is important to question the impact of globalization on the future linguistic landscape of the continent as well as the resulting political and social outcomes. For this purpose, this paper uses the game theory to assess and explain the perspectives of globalization on the promotion of national cultures and regional integration. It shows that for Pan-Africanism to be implemented from a linguistic point of view, language policies should be revisited in all regions through the creation of an African observatory of language trends.</p>

## 1. Introduction

La définition du panafricanisme aujourd’hui est plurielle en ce que son histoire est tout aussi dense et riche que les concepts qui sont manipulés dans le cadre de ce mouvement qui se veut fédérateur pour l’essentiel. Du rejet des premiers protestataires noirs aux Caraïbes et en Amérique du Nord à la fin du XIXe siècle lors de l’appropriation de l’idéologie par des chefs d’États africains tel que Sékou Touré et Nkwame Kruma, les poches de discordances définitionnelles idéologiques continuent de miner la recherche des solutions à l’unité linguistique et politique de l’Afrique, d’où la multitude d’actions communes et séparées des acteurs de tous les secteurs concernés par le développement du continent. Même si l’action panafricaniste est née d’un sentiment positif d’une négritude déportée en Afrique, car jugée trop dangereuse pour les métropoles, elle a été aussi reconvertie en combat nationaliste par des

Africains à la veille des indépendances. Ainsi, l'on note deux types de profils historiquement consécutifs. D'une part, des Africains déportés en Afrique et à l'origine d'un mouvement d'africanité volée par la traite négrière, notamment Wilmot Blyden, Anténor Firmin, Sylvester Williams et Bénito Sylvain. D'autre part, des Africains restés malgré eux sur le continent et qui ont lutté, après s'être inspiré du mouvement de leurs prédécesseurs déportés en Sierra Leone et au Libéria, contre la dilution assimilationniste d'un nationalisme africain latent (Nkrumah, Touré, etc.). Parmi eux, Nkwamé Nkrumah dont le militantisme débute en 1945, c'est-à-dire à la fin de la Seconde Guerre mondiale et presque un siècle après ses prédécesseurs, apporte une touche nationaliste aux actions collectives.

Cette dichotomie a entraîné une profonde réflexion de l'historien Cheikh Anta Diop dont la thèse démontre une unité anthropologique de l'Afrique avec l'Égypte comme berceau d'une africanité indivisible et envisage positivement un fédéralisme des États du continent dont les frontières géographiques physiques définies par la colonisation continuent de se poser en écueil au fédéralisme idéologique et culturel recherché et poursuivi par l'Union Africaine. Dans la foulée des problématiques modernes géostratégiques, juridiques, et culturelles, la question linguistique de l'Union africaine vient s'ajouter au lot des conditions structurelles d'un fédéralisme réussi. La diversité linguistique qui bénéficie souvent des discours laudatifs quant à l'apport de l'altérité dans le relativisme culturel, semble constituer un frein géopolitique, stratégique et continental à l'unité culturelle du continent africain. Au-delà de la recherche continue de solutions à la question de la probable homogénéisation linguistique, gage d'une cohérence politique, la diversité demeure à la fois un atout et un inconvénient parce que « *there are about 2,000 different languages used in Africa, a sign of the continent's long and complex history* » (Diedre Badejo, 2008 : 96). La question centrale de la pertinence de cette mosaïque linguistique est la suivante : les replis nationalistes linguistiques et régionalistes ne sont-ils pas plus un frein à l'unité de l'Afrique et un talon d'Achille du panafricanisme ? Olubukola exprime son pessimisme quant au développement par l'unité linguistique de l'Afrique en soulignant que

*« L'idée d'une langue officielle unique à l'échelle du continent africain est une utopie qui repose sur une fausse équation selon laquelle l'unité linguistique renvoie à l'unité politique, et inversement [...] l'unité linguistique, telle qu'elle est proposée par les panafricanistes, est une solution de substitution, qui ne s'attaque qu'à l'ombre de la question »* (Olubukola, 2017 : 18).

Par ailleurs, les idéologues de ce concept n'ayant pas encore fini de s'accorder sur les fondements d'une unification de l'Afrique, on note la montée fulgurante d'un autre problème qui ne semble pas moins perturbateur : la présence chinoise progressive sur le continent, et surtout la politique expansionniste de la Chine qui privilégie une entrée par le pan culturel avec l'omniprésence de

l'Institut Confucius dans les activités de coopération entre les pays africains et la Chine. Cette présence, aussi applaudie qu'elle soit, pose pourtant l'interrogation d'une néocolonisation d'un continent sortant à peine des bégaiements de la colonisation européenne.

## 2. Cultures, identités et langues

Les balbutiements actuels de l'Union africaine (UA), d'antan l'Organisation de l'unité africaine, en ce qui concerne l'adoption de langues africaines comme langues de travail montrent à suffisance la difficulté qu'éprouve encore le continent à assumer une identité unique. À sa création en 2002, cette organisation utilise comme langues de travail les langues européennes héritées de l'organisation-mère, notamment l'arabe, l'anglais, le français et le portugais comme l'indique le Guide de l'Union africaine en son Article 25 : *Les langues de travail de l'Union et de toutes ses institutions sont, si possible, les langues africaines ainsi que l'arabe, l'anglais, le français et le portugais* (2018 : 221). Aucune précision n'est donnée sur *les langues africaines* en question et ce flou est exacerbé par l'emphase de la page 13 du même document :

*« En vertu de l'article 11 du Protocole relatif aux amendements de l'Acte constitutif de l'UA, les langues officielles de l'Union et de l'ensemble de ses institutions sont l'anglais, l'arabe, l'espagnol, le français, le portugais, le swahili et toute autre langue africaine. Les langues de travail de l'UA sont l'anglais, l'arabe, le français et le portugais »* (2018 : 221).

La précision des langues européennes de l'Union et le caractère évasif de l'énumération des langues africaines donnent à croire que l'Union africaine est indécise quant à l'unité, ou du moins, l'admission d'une possible africanité linguistique compétitive au sein de cet organisme, d'où les interrogations sur la réelle volonté d'une unification culturelle et identitaire auxquelles s'adossent généralement les politiques et les choix économiques en contexte européen. L'entrée timide du kiswahili dans le lot de langues de l'UA en 2004 ne semble pas avoir eu résolu le problème d'une unité continentale. Bien que ce soit une langue dont le nombre de locuteurs est important (Somalie, Kenya, Ouganda, Tanzanie, Rwanda, Burundi, Malawi, Mozambique, Comores et est de la RD Congo et bientôt le Rwanda), elle reste étrangère aux autres grandes régions du continent (Afrique Centrale, Afrique de l'Ouest, Maghreb) dont l'absence des langues à l'UA pourrait justifier des replis culturels, et partant des réticences politiques à l'idée d'un panafricanisme effectif. Or, si la langue est la manifestation de la culture profonde, c'est-à-dire des schèmes de pensée d'un groupe, la notion de co-culture à laquelle est associée celle de co-langue participe à une préparation à l'intégration dans le sens de représentativité.

Ainsi, il faut préciser qu'une approche étiologique de l'anthropologie donne la primeur à l'origine et la spécificité humaines de la culture. Pour Herskovits, *« la culture est ce qui dans le milieu est dû à l'homme »* (1967 : 6). Cette définition

met l'emphase sur l'environnement physique de l'homme et que ce dernier contribue à changer. L'homme agit nécessairement sur son environnement par ses activités physiques et intellectuelles. Cette incidence est considérée comme la culture. L'interaction entre la nature, l'homme et son intelligence constituent une trinité définitoire de la culture. C'est l'ensemble des comportements plus ou moins généraux communs à une collectivité. Taylor en donne une définition qui se veut englobante lorsqu'il stipule que « *Culture or civilization, taken in its wide ethnographic sense, is that complex whole which include knowledge, belief, art, morals, law, customs and other capabilities and habits acquired by man as a member of society* » (Taylor, 1871: 1). On y retrouve un nombre important d'éléments se rapportant à la vie et aux relations entre les membres d'une collectivité. Ces caractéristiques peuvent s'organiser en deux grands sous-groupes, à savoir, la communauté et la pratique sociale. Le tout complexe qu'évoque Taylor inclut les connaissances relevant de l'expérience du groupe. Elles se transmettent sur des générations par habitude et par coutume ; l'art qui caractérise une vision du monde qui se rapporte inévitablement au savoir et aux préférences esthétiques d'un groupe ; la croyance ou encore la religion ; les mœurs, habitudes sociales qui sous-tendent l'acceptation ou l'exclusion d'un individu du groupe. La culture n'est donc pas figée dans le temps. C'est un processus ininterrompu, interne, collectif et acquis qui projette une identité. La lecture fonctionnaliste de la culture en fait un mécanisme de protection, d'agrément et de perpétuation de la vie individuelle et groupale (Abouna, 2009). La culture a une fonction. Les hommes la pratiquent pour se préserver du danger que peuvent représenter les effets naturels et les autres groupes. L'alimentation, la médecine, la religion, l'art et les autres éléments de la culture ethnographique contribuent à protéger l'homme.

Certes, la culture est la face visible de l'identité, mais la langue en est la manifestation. Elle permet aux groupes de s'affirmer et d'assumer une identité par rapport à d'autres groupes avec lesquels elle est en contact. C'est la vitrine des inconforts causés par l'altérité ouvrant un espace de négociation acceptable pour les groupes en contact. Elle constitue donc le socle d'existence du groupe et sa minorisation à une échelle panafricaine peut être perçue sur un plan culturel comme une impossible influence des débats politiques et culturels panafricains. Si la sonnette d'alarme retentit aujourd'hui, c'est que la mondialisation culturelle, bien que bénéfique en certains domaines, s'avère phagocytante dans d'autres. Et l'identité culturelle reste en première ligne des éléments susceptibles de provoquer un malaise collectif en considérant que « *la langue, dans son acception générale, apparaît comme un inestimable trésor dont la perte est une catastrophe, quelle que soit l'ampleur de cette langue* » (Essono, 2013 : 13). Les échanges culturels impliquent une reconfiguration du paysage linguistique d'un lieu et la menace permanente d'une absorption des cultures les plus faibles par les cultures les plus fortes :

« *The central problem of today's global interactions is the tension between*

*cultural homogenization and cultural heterogenization; [...] for polities of smaller scale, there is always a fear of cultural absorption by polities of larger scale, especially those that are nearby. One man's imagined community is another man's political prison* » (Appadurai, 2011 : 30).

Or, comment penser le panafricanisme au-delà des frontières identitaires ? Autrement dit, est-il possible aux États africains de surmonter les barrières linguistiques érigées par le nombre impressionnant de langues parlées sur le continent, en sachant en même temps qu'elles sont des forces dans les sous-systèmes culturels ? Si Souaré (2007) pose qu'il existe deux perceptions de l'idéologie de l'intégration africaine, notamment l'entrée par une consolidation d'unité politique et la coopération entre États souverains, le destin des cultures n'échappe pas à une analyse sur ces deux bases. De ce fait, la première idéologie envisagerait le panafricanisme comme un jeu d'intérêts politiques, culturels et linguistiques tandis que la seconde écarte l'hypothèse d'une homogénéité culturelle, mais admet une situation qui n'est plus nouvelle : la coopération. Les deux approches semblent occulter la nécessité d'une unité culturelle basée sur l'unité identitaire déjà prouvée par Cheick Anta Diop.

Comprendre l'influence de la politique culturelle chinoise sur le continent exige une approche interdisciplinaire notamment l'économie, base des jeux de coopération et la politique, nerf de la guerre de positionnements sous régionaux. Ce choix se justifie par la relation indéniable entre les rapports de force économiques, politiques et diplomatiques des États africains soucieux de préserver des identités nationales, régionales et désireux en même temps d'assumer un continentalisme basé sur les démonstrations historiques d'une unité culturelle africaine en réaction à une pression externe. En effet, la théorie des jeux formulée par John Von Neumann en 1944 pour montrer les composantes influençant une décision vise une analyse de la rationalité des choix des acteurs à un jeu, défini comme une situation où des opportunités s'offrent à une personne qui opère des choix en fonction de ses besoins et de ses objectifs. Même si jusqu'ici, elle n'a été appliquée que dans les domaines de l'économie, de la politique et de la biologie, elle semble rendre compte des blocages dans les choix des langues africaines de l'Union africaine. Dans un cadre socioéconomique où la langue constitue le motif de base économique qui permet de projeter les opportunités, le joueur est le leader qui vise un positionnement de choix dans la sous — région, et donc sur l'échiquier continental. Par conséquent, la lecture du tableau linguistique permet de produire des probabilités d'influence qui lui sont favorables. Plus précisément, le jeu sous forme stratégique ou normale sera privilégié parce qu'il ne tient pas en compte la forme séquentielle de la prise de décision. En d'autres termes, la forme extensive du jeu qui implique un intervalle de début et de fin du jeu ne peut être appliqué à l'échelle panafricaine compte tenu du fait que le jeu linguistique encore en cours, l'UA elle-même étant encore en pleines réformes. Donc, la modélisation stratégique correspond à une situation de déroulement du jeu où les joueurs

comprennent qu'il y a quelque chose qui les lie et leurs décisions ont un impact domino sur leurs choix. Les uns et les autres ont alors intérêt à créer un équilibre sous forme de coopération. Cependant, la rupture de cet équilibre peut survenir à tout moment, pour peu que l'un des joueurs opère un choix susceptible de lui donner le dessus.

Par conséquent, si l'on considère que la langue est l'instrument par lequel se manifeste le pouvoir et la suprématie d'un groupe humain sur les autres, l'adoption d'une langue par une institution continentale sous-entend l'assise (tacite) d'une culture. Et sa domination peut provoquer une métastase d'une suprématie économique et politique puisque « *la pauvreté s'accompagne de ce que l'on peut appeler une dépendance communicationnelle, accentuée par la fragmentation linguistique due au fort multilinguisme qui règne dans la plupart des pays africains* » (Beareth, 2008 : 15). Par ailleurs, elle va nécessairement créer des co-cultures, donc un sentiment de minoration. Or, la notion de territorialité sur le plan juridique admet le principe de souveraineté qui induit celui du droit à une identité nationale et à une égalité compte non tenu de la superficie d'un pays.

### 3. Éléments de modélisation du jeu panafricain

Selon la théorie des jeux, la rationalisation a pour principe la modélisation des jeux, c'est-à-dire la prise en compte d'un certain nombre d'informations susceptibles de peser sur les choix des joueurs. Il s'agit de l'ensemble des joueurs ou encore preneurs de décision, les actions possibles de chaque joueur, les règles du jeu indiquant l'ordre dans lequel les joueurs sont appelés à jouer, le résultat du jeu et son rapport de paiement en termes d'implication économique et politique. L'objectif de cette section est de présenter les éléments importants sur l'échelle de décision sur les plans nationaux et régionaux et qui entraînent des équilibres volontaires ou non entre les forces en présence.

L'Union africaine compte cinquante-cinq (55) pays membres dont huit (8) en Afrique centrale (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Tchad) ; seize (16) en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée — Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo) ; seize (16) en Afrique de l'Est (Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan) ; huit (8) en Afrique australe (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Namibie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe), cinq (5) en Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Tunisie<sup>1</sup>). Concernant l'organisation régionale économique, on note que la délimitation

---

<sup>1</sup> Classifications UNICEF pour la Situation des enfants en Afrique 2008, sur la base des regroupements régionaux des Nations Unies.



géographique ne correspond pas toujours à la configuration économique. De ce fait, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) réunit six membres sur les huit que compte l'Afrique Centrale tout comme la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) compte quinze (15) membres sur les seize (16) que considère le recoupement géographique (exclusion de la Mauritanie) pour ne citer que ceux-là. Fort de ces fluctuations organisationnelles, la théorie du jeu ouvre une porte légitime sur la question de la prédiction des actions des acteurs impliqués dans la lancée panafricaniste.

Outre leurs particularismes historiques (luttres indépendantistes), la plupart de ces pays adhèrent au mouvement capitaliste qui favorise la coopération sous-régionale à travers des accords économiques, juridiques et militaires. Les accords économiques occupent une place prépondérante qui a un fort impact sur les rapports de force observables sur deux fronts : le premier est un axe intra régional et le second répond à une logique interrégionale. Les États africains sont organisés en cinq régions. Chaque région regroupe des États qui entretiennent des relations économiques. Fort de ce modèle, on a la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté de Développement d'Afrique australe (CDAA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et l'Union du Maghreb arabe (UMA).

Au sein de ces communautés régionales se trouvent des pays considérés comme des têtes de file économiquement incontournables dans la stabilisation des économies régionales. Le Nigéria, l'Angola, l'Afrique du Sud, le Kenya et l'Algérie qui dominent respectivement les économies de la CEDEAO, la CEEAC, la CDAA, la CAE ET L'UMA ont chacun sa propre monnaie et comptent, en dehors de l'Angola, au moins une langue nationale parmi les langues officielles. Par ailleurs, dans chacun de ces cinq moteurs économiques se trouve un nombre important des dix langues les plus parlées en Afrique<sup>2</sup>. L'arabe totalise le plus grand nombre de locuteurs (150 millions), suivi du kiswahili (100 millions). L'haoussa, le lingala et l'isizoulou/isixhosa ont respectivement 18-50, 25 et 10-8 millions de locuteurs. Il s'agit donc de pôle de puissances linguistiques susceptibles d'imposer leurs langues à l'Union africaine du fait de leur représentativité quantitative. De plus, Van der Veken et Gilles-Maurice de Schryver (2003) affirment que l'haoussa, le lingala et l'isixhosa sont fortement représentés sur la toile et que ces langues tiennent le pari du développement technologique, d'où leur expansion constante. En d'autres termes, elles permettent de réfuter l'argument selon lequel le statut non officiel des langues nationales serait dû à leur pauvreté linguistique.

---

<sup>2</sup> <http://www.rfi.fr/hebdo/20170526-10-langues-africaines-plus-parlees-arabe-hausa-kiswahili-amharique/> / Consulté le 09 juillet 2018.



#### 4. Langue chinoise comme menace à l'imposition des langues africaines

La Chine, puissant pays dans l'économie asiatique, s'est lancée parallèlement dans le financement des savoirs africains avec l'expansion de l'une de ses philosophies : l'idéologie confucianiste. Les pays africains, eux, ont nécessairement saisi l'importance et la pertinence de la coopération avec la Chine d'autant que cette nouvelle relation leur permettrait d'envisager un destin économique contrastif de celui que leur ont souvent réservé les pays occidentaux. Ce nouveau partenariat se matérialise aujourd'hui avec la présence chinoise sur plus de quarante territoires africains. Cependant, des approches économiques et sociologiques fustigent souvent la stratégie politique de la Chine en Afrique. L'un des reproches les plus récurrents repose sur le modèle d'assistance désintéressée du géant asiatique qui semble cacher un modèle plus élaboré de l'exploitation du potentiel africain à travers le principe de *soft power* et la *win-win strategy*. En effet, l'Institut Confucius, centre culturel chinois dont l'objectif primordial est la promotion de la culture chinoise à travers l'offre de cours de langue chinoise, le soutien aux activités d'enseignement locales et la délivrance de diplômes de langue chinoise se déploie avec une célérité aussi remarquable que la politique culturelle qui sous-tend les actions diplomatiques de ce géant asiatique. Créé en 2004 sur le modèle des Alliances françaises (France), le Goethe Institut (Allemagne) ou le British Council (Angleterre), l'Institut Confucius compte quarante-six représentations en Afrique.

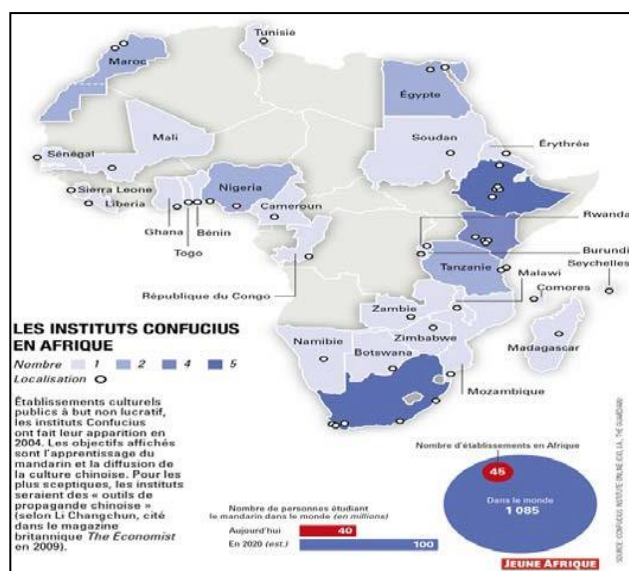


Figure 1 : Confucius en Afrique (2009, The Economist)

La spécificité de cet institut est qu'il applique une politique douce de la propagande de la culture chinoise par de moyens et outils d'attraction tels que la gratuité des cours de chinois dans les établissements scolaires, le soutien aux

étudiants désireux de continuer leurs études en Chine à travers un système de bourses et l'entretien d'un réseau puissant d'anciens étudiants en Chine qui sont des ambassadeurs de la culture chinoise une fois de retour sur leurs territoires. La condition sine qua non de la coopération chinoise étant l'apprentissage de la langue et de la culture chinoise laisse présager un néocolonialisme destiné à pousser les langues nationales, transfrontalières et régionales dans leurs derniers retranchements, faute de support institutionnel fort. À l'observation de la carte ci-haut, on constate que le nombre d'Institut Confucius est supérieur ou égal à deux dans les pays leaders sur le plan économique et linguistique, notamment le Nigéria, l'Afrique du Sud et le Kenya. Son absence en Algérie se justifie sans doute par l'homogénéité linguistique (utilisation de l'arabe dans tout le Maghreb) de cette région. Mais, on note que la Chine a ouvert deux pôles d'apprentissage du chinois, dont un au Maroc en 2009 et un autre en Égypte en 2015. En effet, « *dix mille Africains sont en cours de formation à Pékin, dans le cadre de la Fondation chinoise pour le Développement des Ressources humaines africaines créé par le gouvernement chinois suite au premier forum sino-africain de Pékin en 2000* » (Bal et Valentin, 2008 : 21). Même si à l'échelle continentale, ces chiffres paraissent faibles, il faut garder à l'esprit que l'implantation socio — culturelle de la Chine en Afrique continue et se veut de plus en plus agressive au vu des accords de coopération signés entre les gouvernements africains et chinois. Les axes de pénétration de cette langue visent essentiellement les cibles suffisamment représentatives des pays linguistiquement structurés en termes du nombre de locuteurs. Il faut donc prévoir une chute du nombre de locuteurs de ces langues nationales et transfrontalières au fil du temps et qui sera provoquée par le charme économique qu'exerce la Chine sur les gouvernements.

### **5. Vers une politique linguistique panafricaine**

Considérée comme « *le lieu de la détermination des grands choix en matière de rapports entre les langues et la société* » (Tabi Manga, 2000 : 7), la politique linguistique dans les pays d'Afrique a tendance à privilégier les langues officielles dans leurs échanges et l'atteinte des objectifs du panafricanisme semble remise en cause. Si l'on considère que la littérature constitue un vecteur de diffusion de la langue (Ulma, 2015 : 161-173), il semble que le projet d'unité culturelle et linguistique de l'Afrique vu sous la perspective de la diversité des langues uniquement peut rencontrer de graves difficultés. Pour atteindre une homogénéité linguistique sur le temps, il est nécessaire d'adopter une politique linguistique africaine de communication et l'officialiser dans les grandes institutions continentales comme l'Union africaine. L'importance de la matérialisation d'une politique linguistique légitimée est relevée par Van de Ven (1987, 1988) qui met en évidence quatre paradigmes qui ont favorisé les configurations actuelles de l'Europe et des États-Unis : le paradigme académique caractérisé par une centration sur la discipline. L'approche privilégiée des textes est l'imitation et l'étude de « *la littérature sert à la fois la transmission du patrimoine culturel national et la transmission de valeurs morales saines* » (*op.cit.*) ; le paradigme du

développement des années 1910 où la littérature n'est plus un modèle d'imitation. Il permet plutôt l'expression individuelle ; le paradigme communicatif qui émerge dans les années 60 — 70 met au même pied d'égalité que la langue et la littérature. Ces deux facteurs d'éducation dépassent le cadre du renforcement de l'identité nationale pour embrasser un colonialisme idéologique : « *La grande littérature enseigne des vertus éternelles comme la nation ou la tradition, et des valeurs romantiques comme la primauté de l'intelligence sensible sur la pensée* » (op. cit.). Ces quatre paradigmes montrent que la littérature a permis à l'Occident d'imposer ses langues et de s'imposer dans ses échanges avec les autres. Et, comme l'ajoute Onguene-Essono « *le développement des langues ne se réduit pas seulement à la phonologie et à la morphologie. Il est pluriel, il est vaste, il est immense, dirait-on. Ce travail n'est pas l'objet d'une seule spécialité que l'on conserverait jalousement sous le nombril* » (2013 : 23). Autrement dit, les études linguistiques actuellement entreprises dans le cadre de la revalorisation des langues nécessitent la participation d'autres domaines affluents, complémentaires notamment un volet littéraire qui peut aussi passer par la traduction.

### **5.1 La traduction intensive comme solution à une unification panafricaniste**

Quand elle n'est pas destructrice, c'est-à-dire à visée idéologique conservatrice par rapport à l'étrangeté, la traduction est consolidatrice des idéaux d'un groupe. L'Union africaine, en créant un master en traduction et interprétation abrité par le Cameroun, visait certes la facilitation des échanges entre les différents États-membres. Cependant, les langues de formation et les combinaisons linguistiques offertes (langues européennes) présentent une incohérence avec l'idéologie panafricanisme qu'incarne cette formation. Cette logique va en droite ligne avec la pensée de Bandia qui décline que :

*« Ironiquement, alors qu'on aurait pu s'attendre dans une situation post coloniale à un essor de la traduction entre langues africaines, c'est plutôt dans deux directions seulement que se développa la traduction en Afrique à cette époque : des langues africaines vers les langues européennes et vice versa, et entre langues européennes »* (2005 : 966).

De cette rétrospection, on pourrait déduire que la traduction, telle que projetée par cette institution contribue plutôt à enrichir le monde extérieur des cultures endogènes sans bénéficier à son tour de la culture de « l'autre ». Si l'Europe a pu se construire, c'est par la force des exodes intellectuels de la Grèce ancienne dont les œuvres philosophiques étaient traduites par les auteurs tels que Du Bellay, Ronsard et Perrot d'Ablancourt. Conscients de l'importance de la littérature dans les débats nationaux, les figures des Belles Infidèles, dont certaines feront partie de la Pléiade plus tard, ont pu donner à la langue française ses bases à travers l'écriture. Avec pour objectif de produire des œuvres d'aussi bonnes factures que celles des auteurs grecs, les écrivains se lancent dans le maniement de la langue. On note la publication en 1549 de *Défense et illustration de la langue française* qui marque le début d'une littérature abondante et la construction

progressive de la rhétorique française. En 1751, Diderot et d'Alembert publient la première encyclopédie française des sciences, des arts et des métiers. Au tout début, cette encyclopédie n'était qu'un projet de traduction du *Cyclopædia* d'Ephraïm Chambers paru en 1728. Ce cheminement montre l'apport incommensurable de la traduction dans le transfert des connaissances et surtout celui de la littérature dans la construction des grandes nations et l'établissement d'une homogénéité continentale dans la diversité.

Contrairement à l'Europe où la fluidité des mouvements et le flux des échanges ont permis un développement rapide de l'industrie du livre et l'émergence des auteurs qui seront consacrés avec le temps, l'Afrique a tardé à faire sa révolution littéraire au travers de la traduction. Ce retard s'explique sans doute par le ballotement permanent des territoires entre les puissances coloniales. Longtemps contraints à suivre le système éducatif imposé par leurs métropoles respectives, les écrivains africains ont produit des œuvres littéraires dans les langues officielles de leurs pays respectifs. Leurs langues locales étant à cette période presque non écrites et encore moins enseignées dans les écoles, il leur était impossible d'écrire dans leurs langues nationales. Ainsi, le facteur scriptural a été déterminant pour les écrivains qui pourtant reproduisaient consciemment ou non, les traces de leur attachement à leur culture (Biloa 2007). Même si des écoles de traduction s'ouvrent de plus en plus sur le territoire continent, la traduction se fait davantage de/vers les langues européennes, ce qui ne rend pas service au panafricanisme.

Ayant précocement pris conscience de l'impact de ces interactions sur la politique linguistique de l'Afrique de l'Est a ainsi pris une longueur d'avance sur le reste du continent en instaurant le swahili comme langue régionale et il y est produit une littérature dense si bien que la disparité sur les débats concernant l'identité culturelle et nationale est notoire comparé aux autres régions. La régionalisation d'une langue transfrontalière a permis des échanges plus fluides à travers l'harmonisation des systèmes d'alphabétisation et la promotion d'une littérature en swahili. Ce nouvel éveil a sans doute pour cause le constat d'une pression certaine des cultures étrangères sur les cultures locales qui mettent en danger le potentiel d'affirmation d'une identité en voie de consolidation.

## 6. Conclusion et Recommandations

Les langues coloniales occupent l'espace linguistique des institutions panafricaines. Elles régissent les échanges entre les régions et sont utilisées à profusion sur le continent. Seul le kiswahili a été introduit parmi les langues officielles de l'Union africaine et ne permet pas aux langues africaines d'échapper à la non-représentativité des cultures du continent. Or, chacune des grandes régions économiques de ce continent compte des leaders et le nombre de locuteurs dans ces pays permet de postuler un marché linguistique important. L'haoussa, l'arabe, le kiswahili, l'isixhosa et le lingala peuvent tenir le pari panafricain à l'échelle régionale compte tenu du pouvoir économique des États dans lesquels ils

sont parlés. Le double profil économique et linguistique qui sous-tend le développement de chaque région pourrait permettre de faire face à la montée fulgurante de la langue chinoise dont l'expansion est due à la politique culturelle agressive du géant asiatique sur le continent. L'Union africaine pourrait considérer cette logique régionale du panafricanisme linguistique et la mettre en œuvre dans ses programmes de développement, notamment son programme de formation de traducteurs et interprètes qu'abrite désormais le Cameroun pour une consolidation des actions d'unification de l'Afrique.

## Références

**Anta Diop, C. (1980).** *Civilisation ou Barbarie : Anthropologie sans complaisance*. Éditions Présence Africaine.

**Badejo, D. (2008).** *The African Union*. Infobase Publishing.

**Bandia, P. (2005).** Esquisse d'une histoire de la traduction en Afrique. *Méta : journal des traducteurs*, 50 (3). <https://id.erudit.org/iderudit/011607ar//https://doi.org/10.7202/011607ar>.

**Bearth, T. (2008).** Introduction. *Langues, Cultures et Développement en Afrique*. <https://shs.hal.science/halshs-00327565/> <https://orcid.org/0000-0002-6787-6010>.

**Bilola E. (2007).** *Le français des romanciers négro-africains, Appropriation, variationnisme, multilinguisme et normes*. L'Harmattan.

**Commission de l'Union africaine et État néo-zélandais (2018).** *Guide de l'Union africaine 2018. Cinquième Édition*. Addis-Abeba, Commission de l'Union africaine.

**Hein Van de Ven, P. (1987).** Some histories of mother tongue teaching in Western Europe. I: a comparative framework. *Mother Tongue Education Bulletin*, 2.

**Onguene-Essono, L.M. (2003).** *Dynamique du français dans la presse écrite francophone du Cameroun*. Éditions CLE.

**Queen Olubukola, A. (2017).** L'unification linguistique au sein de la sous-région CEDEAO. *International Journal of Interdisciplinary Research Methods*, 4 (2), 15–24. <https://ejournals.org/ijirm/> DOI: <https://doi.org/10.37745/ijirm.14>.

**Tabi-Manga, J. (2000).** *Les politiques linguistiques du Cameroun, Essai d'Aménagement linguistique*. Editions Karthala.

**Taylor, E. (1871).** *Primitive Culture: Researches into the Development of Mythology, Philosophy, Religion, Language, Art, and Custom*. John Murray.

**Ulma D. (2015).** Place et rôle(s) de la littérature (patrimoniale) dans l'enseignement obligatoire en Europe : un panorama des programmes de quelques pays hier et aujourd'hui. *Les patrimoines littéraires à l'école : tensions et débats*

actuels. <https://www.honorechampion.com/fr/champion/8965-book-08532782-9782745327826.html>.

Van der Veken, A. et De Schryver, G.M (2003). Les langues africaines sur la Toile : Étude des cas haoussa, somali, lingala et isixhosa. *Cahiers du Rifal*, 23, 33-45. <https://api.semanticscholar.org/CorpusID:191783905>.

#### **Biographie de l'auteur**

Engola Stéphanie est traductrice et enseignante dans plusieurs établissements en Afrique de l'Ouest, notamment à l'Institut des Langues étrangères appliquées de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et de l'Afrique centrale au Cameroun. Elle s'intéresse aux questions de traduction et de politiques linguistiques.